



aecm

Priorités pour la législature 2024-2029





Focus sur les instruments financiers pour les PME



L'Europe est confrontée à des défis sans précédent en termes de croissance économique et d'emploi. Elle doit donc faire **plus avec moins** et cela peut être réalisé grâce aux instruments financiers. Au cours des législatures précédentes, nous avons pu constater les avantages évidents des instruments financiers, notamment sous la forme de **garanties**, tels que l'avantage **d'obtenir des ressources supplémentaires**, le recyclage des fonds à long terme ainsi que la nature remboursable des instruments financiers. L'utilisation plus intelligente des ressources de l'UE par le biais d'instruments financiers en tant qu'alternative plus efficace et plus durable pour compléter les subventions doit être une priorité pour la prochaine législature. L'UE devrait également envisager d'étendre l'utilisation des instruments financiers à tous les domaines des politiques publiques. De plus, le volet d'action PME d'InvestEU et les autres outils de financement pour les PME doivent être **moins bureaucratiques**, tandis que les programmes financés par l'UE devraient être **mieux alignés** aux besoins de financement dans les différents secteurs.



La proportionnalité au profit des PME



Les petites entités sont souvent confrontées au problème de ne pas pouvoir profiter des économies d'échelle et sont donc désavantagées par rapport aux grandes entités. C'est notamment le cas dans les **domaines de l'accès au financement et de la réglementation**. Afin de préserver la diversité de l'économie européenne, l'objectif de la législation européenne devrait être d'assurer des conditions de **concurrence équitables**. Pour ce faire, le **principe de proportionnalité** doit être systématiquement appliqué à toute législation. Nous soutenons expressément le principe de « **penser aux petits d'abord** » afin de maintenir le fardeau bureaucratique pour les PME à un niveau gérable.



Pas de neutralité carbone sans les PME aecm

Alors que le changement climatique devient un sujet de plus en plus pressant, la durabilité est en tête de l'agenda politique de l'UE. De nombreux textes législatifs exigent la **divulcation d'informations sur le degré de durabilité d'un projet ou d'une action**. Cette exigence est justifiée pour **éviter le greenwashing**. Néanmoins, il est important que ces exigences soient **maitrisables**, en particulier pour les petites entités. Les investissements dans le développement durable ne doivent pas être découragés par des exigences trop lourdes en matière de reporting.

Les PME sont des moteurs remarquables des transitions verte et numérique et leur rôle est fondamental pour atteindre l'objectif de neutralité climatique de l'UE d'ici 2050. Pour cette raison, faciliter la transition des PME vers la neutralité carbone devrait être une priorité de la prochaine législature. La Commission européenne devrait envisager une application plus souple des règles en matière d'aides d'État dans le contexte des transitions verte et numérique, tout en garantissant une concurrence loyale et l'intégrité du marché intérieur.





La digitalisation, une chance pour les PME



Les institutions de garantie sont prêtes à exploiter au mieux les possibilités offertes par la digitalisation, et à aider leurs clients PME à faire de même. Pour ce faire, il est nécessaire que la législation européenne crée un environnement favorable à la mise en place **d'infrastructures numériques, au financement de projets numériques et au développement de compétences numériques.** D'autre part, un **cadre réglementaire approprié** (notamment en ce qui concerne la protection des données) et un **niveau élevé de standardisation** doivent garantir la **prévention de la fraude.**



Promouvoir l'entrepreneuriat



L'AECM et ses membres sont convaincus qu'il ne peut y avoir de croissance économique en Europe sans un environnement prospère pour les PME. De plus, les PME sont des moteurs importants des transitions verte et numérique qui sont essentielles pour que l'Europe reste compétitive et innovante au niveau mondial. Comme l'accès au financement reste l'une des principales difficultés des PME européennes, l'UE doit, d'une part, prévoir des **contre-garanties** / des **garanties aux institutions nationales de promotion économique**, qui, à leur tour, renforceront les institutions financières dans leur prise de risque et, d'autre part, inciteront les États membres à augmenter les garanties publiques.



European Association of Guarantee Institutions

Avenue d'Auderghem 22-28
1040 Bruxelles

Téléphone: +32 2 640 51 77
Courriel: info@aecm.eu

Registre de transparence de l'UE:
67611102869-33